Programme LIFE Baie de l'Aiguillon

Action A5 : Etude sur l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques pour les anatidés hivernants

Baie de l'Aiguillon

La baie de l'Aiguillon et le Marais poitevin constituent un espace essentiel pour la migration et l'hivernage de nombreux oiseaux d'eau. Dans les années 80, cet ensemble accueillait plus de 80 000 canards de surface. Du fait des mutations agricoles du marais (réduction des surfaces prairiales et gestion hydraulique modifiée), ces effectifs sont actuellement proches des 20 000 individus. L'ensemble des principales zones de remise sont classées en réserves naturelles, en revanche toutes les zones de gagnage (zone d'alimentation) ne font pas l'objet de protection forte. A priori, les principales zones de gagnage sont incluses dans le périmètre NATURA 2000. Des contrats MAE sont proposés aux exploitants agricoles pour pérenniser les habitats prairiaux, qui constituent a priori les principales zones d'alimentation.

Notons, que cette guilde a servi comme indicateur de base pour l'établissement des Zones de Protection Spéciale en Marais Poitevin, l'essentiel des anatidés hivernants se concentrant en baie. C'est pour cette raison qu'il est important de créer ou d'améliorer les zones de gagnage en bordure de baie, soit des zones localisées en dehors du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale. Compte-tenu de la complexité de la politique agricole et hydraulique en Marais Poitevin, il semble indispensable de cibler les zones d'intervention tant sur la partie terrestre que sur la partie maritime.

Mais, au delà de ces travaux, un des enjeux de conservation de cette communauté d'espèces d'anatidés est d'établir de meilleures connaissances des liens entre les zones de gagnage et les zones de remise, et ainsi mieux comprendre l'aire fonctionnelle de ces canards. Le travail mené revêt donc un caractère opérationnel pour adapter une gestion de la zone humide du Marais Poitevin favorable aux oiseaux d'eau, des corridors qui l'accompagnent et donc une aide à la mise en place des politiques publiques de protection.

Un des postulats affirmés de cette étude est que la présence des anatidés hivernants est notamment fortement liée aux ressources trophiques. Même s'il est patent que la présence des canards est aussi liée à d'autres facteurs locaux (chasse, dérangement sur les sites de gagnage) ou facteurs en dehors du périmètre local (liés par exemple, à des conditions de migration ou de reproduction), le travail réalisé dans le cadre du LIFE14 NAT/FR000669 « baie de l'Aiguillon », ne concerne que les ressources trophiques et les habitats liés. Aussi, trois questions prédominent : où les canards remisés en baie vont-ils manger, que mangent-t-ils et quelle est l'évolution des ressources alimentaires ?

Plusieurs espèces hivernent en baie, parmi lesquelles les plus communes sont le Canard colvert (près de 7000 ind. en 2016), la Sarcelle d'hiver (3400 ind. en 2016), le Canard siffleur (2800 ind. en 2016), le Canard pilet (2000 ind. en 2016) et le Canard souchet (400 ind. en 2016).

Premier axe d'amélioration des connaissances : la ressource alimentaire

Il s'agit de caractériser et de quantifier les principales ressources trophiques des anatidés granivores via l'analyse des graines contenues dans les carottes d'échantillonnage du sol.

Ces analyses permettront de qualifier et quantifier les principales graines consommées par les anatidés. Elles permettront également d'identifier le potentiel d'accueil des surfaces échantillonnées au cours des saisons (à l'automne, avant l'arrivée des oiseaux hivernants ; en hiver, pendant leur présence ; au printemps, en fin de saison). La sélection des zones échantillonnées sera établie en fonction du type d'habitat (prairie naturelle, pré salé), de leur statut de protection (zone chassable, zone protégée) et de leur gestion agricole (fauche, pâturage).

Cette étude intègre des prés salés localisés au sein de la baie de l'Aiguillon, initialement en cultures et converties en prairies humides et des prairies humides du Marais poitevin. Un premier échantillonnage a eu lieu de novembre 2016 à avril 2017 :

- ✔ Dans la baie de l'Aiguillon : 270 points seront prélevés respectivement sur les mizottes du Curé et du Canal de Luçon.
- ✔ Sur le site de la Prée Mizottière (secteur prairial non chassé faisant l'objet d'une restauration écologique) : prélèvement de 270 points sur l'ensemble du site.
- ✔ Sur le site de la Vacherie : 270 points seront prélevés sur toute la Réserve Naturelle Régionale.
- ✔ Sur le Communal de Lairoux/ Curzon : 270 points seront prélevés sur le site.

Chaque site a fait l'objet d'un prélèvement en début de période d'hivernage (début novembre), en milieu d'hivernage (janvier) et en fin d'hivernage (mars). Le but est de voir l'évolution trophique de zones connues comme fréquentées par les canards granivores par l'analyse des graines contenues dans le sol. Cette opération se poursuivra 2017-2018, 2018-2019.

Deuxième axe d'amélioration des connaissances : le régime alimentaire

Une coopération avec les chasseurs locaux pratiquant soit la chasse à la passée, soit la chasse à la tonne, est engagée pour permettre l'analyse des jabots de canards tués. Les espèces concernées par ces analyses seront : la Sarcelle d'hiver *Anas crecca,* le Canard colvert *Anas platyrynchos,* le Canard chipeau *Anas streptera,* le Canard pilet *Anas acuta* et le Canard souchet *Anas clypeata.*

Réserve Naturelle
BAIE DE L'AIGUILLON

Cette analyse ne concerne que les canards hivernants tués à la chasse en décembre et en janvier, de préférence lors de la passée du matin. Chaque gésier et jabot est disposé dans un sac congélation. Une étiquette réalisée par les soins des gestionnaires de la RNN de la Baie de l'Aiguillon est transmise aux chasseurs volontaires.

Cet axe de travail est réalisé en étroite collaboration avec la Sauvagine Vendéenne et l'Association de Chasse Maritime Vendéenne. Les chasseurs de gibier d'eau en Marais Poitevin intéressés pour participer à cette étude doivent donc se rapprocher de la Fédération ou des associations cynégétiques spécialisées de gibier d'eau.

© A. Lamoureux - Vendee Expansion Aiguillon-sur-Mer

Troisième axe d'amélioration des connaissances : la distribution géographique des canards de surface lors de la phase de gagnage

Cette étude a été testée lors de l'hiver 2016-2017, avec la capture de canards colverts *Anas platyrhynchos* et de sarcelles d'hiver *Anas crecca*. Le choix a été fait d'équiper des canards considérés comme granivores. Des premiers canards colverts ont été équipés de balises de type GPS, afin de préciser la localisation des zones de nourrissage et le déplacement des canards au cours de la nuit. La zone de capture est localisée près du siège de la réserve à la ferme de la Prée Mizottière (commune de Sainte-Radegonde des Noyers).

Afin de répondre, même partiellement, aux questions posées, plusieurs contraintes techniques et financières sont à prendre en considération :

- Le poids de l'émetteur et du matériel de fixation (harnais) ne doit pas excéder plus de 3 % du poids de l'animal. L'idéal étant de ne pas dépasser 3 %.
- La fixation des émetteurs est effectuée à l'aide d'un harnais en téflon (pour éviter les blessures). Sur chaque émetteur, est indiqué un numéro de téléphone (02 51 56 90 01) pour permettre un retour de matériel si possible (cas d'un animal tué à la chasse).
- La programmation des émetteurs a été effectuée de manière à enregistrer une position géographique diurne (remise) et plusieurs positions nocturnes (dans l'idéal un point toutes les heures du lever au coucher du soleil).
- La récupération des données enregistrées se fait soit via UHF, GSM, ARGOS… Selon le type de transmission, il y aura besoin ou pas de se munir d'une antenne de réception (fixe ou mobile).

Lors de l'élaboration du LIFE, nous avons pris l'engagement **d'équiper 30 oiseaux.** Près de 85 canards ont été capturés. 8 balises ont été posées sur des colverts lors de l'hiver 2016-2017. Aucune Sarcelle d'hiver n'a été équipée. Cela nous permet d'identifier les premières zones fréquentées en hiver. Néanmoins, le matériel ayant été livré assez tardivement, cette saison a surtout eu pour objectifs de tester les modes de capture et le matériel.

Emmanuel JOYEUX
Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon

	Date de pose	Date dernier contact	Données récoltées	Remarques
Module 111	28/12/2016	09/01/2017	149 localisations GPS	Pb de mise à jour de firmware
Module 112	10/01/2017	30/01/2017	302 localisations GPS	Emetteurs retrouvés suite prédation
Module 112	10/02/2017	11/02/2017	21 localisations GPS	Aucun contact depuis 11/12
Module 114	27/12/2016	08/01/2017	190 localisations	Pb de mise à jour de firmware. Canard tué à la chasse (autour du 27/12) --> retour module le 02 mars 2017 (aucune donnée récupérée)
Module 140	06/02/2017	17/05/2017	1421 localisations	Emetteur retrouvé manifestement tombé
Module 142	30/01/2017	23/04/2017	940 localisations GPS	Emetteur retrouvé détruit suite au passage d'un broyage de bande enherbée dans un champ (cane couveuse ?)
Module L105	06/01/2017	06/01/2017	5 localisations GPS	Mise à jour non achevée
Module L107	17/01/2017	17/01/2017		Aucun contact (Batterie limite)
Module L109	12/01/2017	12/01/2017		Aucun contact

Nous espérons que la communauté des chasseurs de gibier d'eau passionnés par le marais poitevin et les anatidés s'investira comme il se doit dans cette étude ambitieuse et d'envergure.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la réserve :

https://www.reserve-baie-aiguillon.fr

et le site internet dédié au programme LIFE de la baie de l'Aiguillon :

https://life.reserve-baie-aiguillon.fr